



## Relevé des points essentiels et des conclusions de la réunion :

### 1. Mouvement du personnel

A la prochaine rentrée, il y aura quelques modifications dans l'équipe pédagogique :

- Départs de M. Lecomte et Mme Vignol ;
- Départ de M. Pierre Gibon (Emploi civique) le 30 juin. Le directeur ne sait pas si le poste sera de nouveau pourvu en septembre.

### 2. Rentrée 2020/2021

CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
45	38	39	37	35	194

Soit une moyenne de 24,25 élèves par classe.

La réunion d'information prévue le 28 juin à 18h pour les parents de CP et des nouveaux arrivants est annulée.

La rentrée scolaire aura lieu le mardi 1<sup>er</sup> septembre. Seuls les parents des CP et les « nouveaux » parents seront accueillis à l'intérieur de l'école selon les règles sanitaires en vigueur à cette date.

L'affichage des listes des classes sera probablement réalisée le lundi 31 août.

### 3. Sécurité

Les exercices « incendie » et « PPMS » ont été annulés. La priorité a été donnée à la gestion de la crise sanitaire Covid 19.

### 4. Coronavirus-Covid 19

Le directeur et l'équipe éducative ont dû faire face à une situation inédite :

- Fermeture de l'école pendant 2 mois en cours d'année.
- Mise en place d'un enseignement à distance.

Très peu de décrochages pédagogiques ont été observés. Les difficultés pédagogiques, liées au confinement, seront prises en compte lors de la future rentrée. (4 familles ont demandé des impressions papiers)

Cette situation a perturbé les inscriptions des futurs CP et des futurs sixièmes. La plupart des démarches se sont faites par échange de mails.

Le retour progressif à l'école, à partir du 14 mai, s'est globalement bien passé. Environ 120 élèves sont revenus. L'école accueille également 13 enfants prioritaires.

Le tableau ci-dessous récapitule les points positifs et négatifs de cette rentrée particulière :

Points positifs	Points négatifs
<ul style="list-style-type: none"><li>• Le travail effectué par le directeur, l'équipe éducative et la mairie fonctionne bien.</li><li>• Les parents respectent très bien les horaires.</li><li>• Les élèves sont très respectueux du protocole.</li><li>• Les enseignants ont été agréablement surpris lors des récréations (pas d'infraction à la règle).</li><li>• Les enfants sont heureux d'être revenus à l'école.</li><li>• Les effectifs réduits sont bénéfiques pour tous.</li><li>• L'équipe pédagogique a organisé des groupes de parole avec le rased.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• La gestion du protocole est compliquée : très chronophage.</li><li>• Le port du masque est également très contraignant (partages/échanges dégradés).</li><li>• Trouver les mots bienveillants malgré le protocole n'est pas toujours facile.</li><li>• La gestion présentiel/distanciel n'est pas évidente pour l'équipe pédagogique.</li><li>• La gestion des changements de dernières minutes est difficile à gérer.</li><li>• Les aides présentes (RASED) pour 4/5 élèves ont été suspendues.</li></ul>

L'ENT (Espace Numérique de Travail) devrait être généralisé à la rentrée prochaine.

A la date du conseil d'école, le protocole sanitaire est toujours d'actualité.

### 5. Coopérative scolaire

Le solde est de 3 607,76 €. Celui-ci comprend la subvention municipale pour la coopérative de l'école de 2 484 € qui sera distribuée entre les classes à la rentrée de septembre 2020 (soit 13,50 € par élève).

## 6. Projets – Sorties

Depuis le 16 mars, tous les projets et sorties ont été annulés (ex : école et cinéma, Liaison école/ collège, intervention CFMI, projet danse des CE1/CE2, visite de l'assemblée nationale pour la classe de M. Mathieu, petit déjeuner anglais, journée sportive, journée citoyenne, kermesse...)

Les classes transplantées ont également été annulées :

- Mme Tabuteau et Mme Briais : un avoir a été obtenu pour y retourner en 2021.
- Mme Leborgne et M. Mathieu : un remboursement a été obtenu.
- Un avoir a été obtenu pour le transport.

Le spectacle offert par l'APE est décalé à la rentrée prochaine.

## 7. Informatique

- Installation d'un VPI dans la classe de Mme Briais en février.
- L'équipe pédagogique remercie M. Bonneau pour la qualité de ses interventions et sa réactivité. Il a réalisé les mises à jour de tout le matériel informatique avant l'ouverture de l'école le 11 mai.
- Le directeur demande le remplacement du TNI première génération de madame Cardon qui vieillit mal.

## 8. Travaux

- Mettre une toiture sous l'escalier pour protéger le matériel que stocke l'équipe pédagogique.
- Une fuite dans la classe de Mme Briais a été observée ainsi que des gouttières bouchées et/ou percées.
- Monsieur Mathieu alerte la municipalité sur le fait que le bitume se soulève de plus en plus au niveau du portail. Ça devient très dangereux.
- Le changement des fenêtres de la salle informatique et l'achat des ventilateurs ont été décalés en 2021.
- Il serait bien d'avoir un point d'eau dans la salle de Mme Vignol.
- La déconstruction de l'ancienne salle des fêtes est prévue en juillet.
- La consultation pour refaire les clefs de l'école a été retardée par la situation sanitaire.

## 9. Restauration scolaire

- La DSP a pris du retard compte tenu de la situation sanitaire. Le nom du nouveau prestataire sera annoncé lors du conseil municipal du 26 juin.
- Une réunion de présentation aux associations de parents d'élèves sera faite début juillet.

## 10. Projets de l'APE

Les actions suivantes ont été annulées compte tenu de la situation sanitaire :

- carnaval avec l'ALSH ;
- Projet vente de madeleines Bijou ;
- Kermesse.

Le spectacle offert par l'APE est décalé à la rentrée prochaine

L'APE va offrir :

- 2 livres et un dictionnaire d'anglais à tous les CM2 ;
- Des casques audio pour la salle informatique.

La photo de classe aura lieu le mardi 22 septembre.

**Ce présent compte rendu sera consultable par voie d'affichage et sur le site de l'école <http://ec-bourg-veigne.tice.ac-orleans-tours.fr> jusqu'au prochain Conseil d'École.**

**Chaque membre du Conseil d'École en a reçu un exemplaire. Il ne sera pas diffusé auprès de toutes les familles. Néanmoins, les personnes qui en feront la demande en auront une copie.**

Fait à Veigné, le 22/06/20...

Le Secrétaire de séance :

Delphine DELESTRE



Le Président du Conseil d'École :

Bruno MATHIEU



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE  
DES VARENNES  
RUE PRINCIPALE  
37250 VEIGNE  
02 47 26 22 44